

# BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2025



## Sommaire

Le mot du maire .....	1
Arrêté municipal .....	4
Festivités - Associations .....	5
Urbanisme .....	6
Ecole .....	10
Social .....	12
Vie locale .....	14
Bibliothèque municipale .....	16

Retrouvez tous les évènements, actualités, informations pratiques, etc. sur notre site internet : [www.saintmaixant.fr](http://www.saintmaixant.fr)

*Saint*  
**MAIXANT**

Editeur : Mairie de Saint-Maixant, 33490  
Directeur de la publication : Alain BERNADET, maire de Saint-Maixant  
Conception et réalisation graphique : Nathalie BERTRAND  
Imprimeur : Imprimerie LESTRADE – LANGON

## Le mot du Maire

Chers Concitoyens,

Vous trouverez ci-après le **discours** prononcé lors de la **Cérémonie des Vœux** qui a eu lieu le vendredi 10 janvier à la salle des fêtes.

« **Église** : Ce dossier n'était pas au programme du mandat 2020/2026 mais une infiltration d'eau nous a alertés quant à l'état de la toiture. Le Chœur étant classé, nous avons fait appel à un architecte du Patrimoine qui nous a convaincus de la nécessité de réaliser de gros travaux et le résultat est particulièrement apprécié. Toiture et clocher ainsi que paratonnerre ont été financés sur le budget 2023/2024, le budget 2025 absorbera la restauration des murs extérieurs.

**Cimetière** : De beaux travaux ont été réalisés au cimetière. Agrandissement, entretien régulier, fleurissement ; nous en recevons régulièrement des éloges. Hélas, de temps à autres, certaines concessions ont été victimes de vandalisme.

**Éclairage public** : Il a été entièrement rénové, tous les points lumineux sont équipés en LED et pour économiser encore et réduire la pollution lumineuse, les lampadaires sont éteints de minuit à 5h du matin depuis le 6 janvier.

**Eaux pluviales** : Avec l'assistance d'un bureau d'études, nous travaillons sur le schéma directeur de gestion des eaux pluviales. En effet, il faut envisager sérieusement les risques que pourrait engendrer un énorme épisode pluvieux sur les coteaux de nos bassins versants et protéger ainsi les habitations de la plaine.

**SICTOM** : La collecte et le traitement des ordures ménagères coûtent extrêmement cher. Pour que nos factures restent supportables, il a été décidé d'accentuer le tri et le compostage. Fin d'année 2024, les bacs à couvercle jaune vous ont été distribués, faites-en bon usage. N'oubliez pas, le ramassage des ordures ménagères se fera une semaine sur deux, tout comme celui des bacs jaunes.

**Lotissement Vitalmerle** : Ce petit lotissement communal de 4 lots est maintenant viabilisé et ces terrains sont ouverts à la vente (s'adresser à la mairie pour plus d'informations). La voirie et les réseaux créés permettront d'accéder aux parcelles que possède la commune, en vue de construire à l'avenir des bâtiments ou services publics dont nous pourrions avoir besoin.

**Chalets d'urgence** : Ces chalets, installés en 2014-2015, avaient besoin d'être remeublés, c'est désormais chose faite.

**École** : C'est la vie et l'avenir de la commune. Environ 200 enfants la fréquentent assidûment sous la responsabilité de 7 enseignantes et 2 enseignants ; secondés par 2 AESH, 2 services civiques et 3 ATSEM. Les repas du restaurant scolaire, toujours autant appréciés, sont entièrement confectionnés par notre équipe. Quant à l'accueil périscolaire, il est ouvert le matin dès 7h30 et ferme le soir à 18h30.

**PCS et réserve communale** : Nous sommes en train de réactualiser le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et d'y adjoindre une Réserve Communale de Sécurité Civile. Cela nous permettra de réagir rapidement et de secondar les secours officiels en cas de tempête, accidents, inondations, etc...

Je profite de cette voie d'informations pour solliciter les bonnes volontés prêtes à s'impliquer bénévolement dans cette Réserve Communale (me rencontrer pour plus d'informations).

**Associations** : Nous assistons aux assemblées générales des associations qui nous y invitent, la plupart se portent bien et ont des projets d'avenir. Nous essayons de les soutenir par des subventions raisonnables mais surtout par le biais de prêt de salles ou structures chauffées, éclairées, sans restriction.

**Nuisances** : Parmi les nuisances récurrentes, les chiens et leurs aboiement intempestifs. Le jour, c'est agaçant, la nuit c'est insupportable. Propriétaires de chiens mal éduqués, pensez à vos voisins !

Nous déplorons également et de manière récurrente des dépôts sauvages divers et variés en bordure de Garonne. »



Le **repas offert aux Aînés** de la commune s'est déroulé le 14 décembre dernier. Nous étions 130 convives, à la satisfaction générale pour les échos que j'ai reçus (qualité du repas et animation). Les personnes n'ayant pas pu venir et s'étant excusées ont reçu le petit colis de compensation, distribué par les membres du Centre Communal d'Action Sociale. Quant à ceux qui n'ont pas répondu, je respecte leur choix de ne pas répondre.

Lundi 23 décembre, nous avons souhaité nous joindre à l'**hommage national** rendu aux victimes du cyclone *Chido* qui a dévasté le département de Mayotte le 14 décembre dernier. Quelques personnes étaient réunies sur la place de la mairie afin d'observer une minute de silence.

**Je tiens à remercier** les élus et agents de tous les services, les enseignants, les AESH et les services civiques, les services du CVLV, les associations pour leur implication tout au long de l'année.

Merci à tous pour votre présence et **meilleurs vœux** de bonheur, santé et belle réussite dans tous vos projets ou décisions, tout au long de cette année 2025.

Merci de m'avoir lu,

*Alain Bernadet*



*Décorations de Noël, place de la mairie, réalisées par les agents du service technique*

## Contacts utiles

### Mairie

33 route de Gascogne  
33490 Saint-Maixant  
☎ 05 56 62 03 08

✉ [accueil@saintmaixant.fr](mailto:accueil@saintmaixant.fr)  
[urbanisme@saintmaixant.fr](mailto:urbanisme@saintmaixant.fr)  
[regie.cantine@saintmaixant.fr](mailto:regie.cantine@saintmaixant.fr)  
[etat-civil@saintmaixant.fr](mailto:etat-civil@saintmaixant.fr)

### Jours et horaires d'ouverture

<b>Lundi</b>	8h – 12h
<b>Mardi</b>	8h – 12h et 14h – 18h
<b>Mercredi</b>	8h – 12h
<b>Judi</b>	8h – 12h et 14h – 18h
<b>Vendredi</b>	8h – 12h

### Agence postale

☎ 05 56 63 26 56

### Jours et horaires d'ouverture

<b>Lundi</b>	13h30 – 17h
<b>Mardi</b>	13h30 – 19h
<b>Mercredi</b>	Fermé
<b>Judi</b>	13h30 – 19h
<b>Vendredi</b>	Fermé

### Ecole

☎ 05 57 98 40 09

✉ [e.stmaixant@ac-bordeaux.fr](mailto:e.stmaixant@ac-bordeaux.fr)







## **ARRETE PERMANENT PORTANT SUR L'EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LA COMMUNE DE SAINT MAIXANT**

**Arrêté n° 01 – 2025**

**Le Maire de la Commune de SAINT-MAIXANT,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et L 2212-2 relatifs à la police municipale dont l'objet est d'assurer le bon ordre, la sécurité et la salubrité publiques et notamment l'alinéa dans sa partie relative à l'éclairage,

Vu le Code civil, le Code de la route, le Code rural, le Code de la voirie routière, le Code de l'environnement, Vu la Loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation sur la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et notamment son article 41,

Vu l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses,

Considérant la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre, d'engager des actions volontaires en faveur des économies d'énergie et de la maîtrise de la demande d'électricité,

Considérant qu'à certaines heures ou certains endroits, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue,

### **ARRETE :**

**ARTICLE 1 :** Les conditions d'éclairage artificiel nocturne des voies publiques, sur le périmètre géographique de la commune sont modifiées dans les conditions définies ci-après :

Des panneaux d'information seront installés aux entrées de la commune.

**ARTICLE 2 :** L'éclairage public sera éteint à compter du 06 janvier 2025 et ce jusqu'à nouvel ordre, **sur l'ensemble de la commune, du lundi au jeudi de 0H00 à 05h00 ET du vendredi au dimanche de 02H00 à 05H00 excepté dans la nuit du 24 au 25 décembre et du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier où l'éclairage restera allumé toute la nuit sans coupure.**

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

### **ARTICLE 4 :**

Le Maire, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie Nationale de Langon, et tous les agents placés sous leur autorité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui sera transcrit sur le registre des Arrêtés de la Mairie et transmis à Monsieur le Sous-Préfet de Langon.

Fait à Saint-Maixant, le 30 décembre 2024.

Le Maire,  
Alain BERNADET

## Festivités Le repas des aînés

Le traditionnel repas dansant de nos aînés s'est déroulé le 14 décembre dernier.

134 Saint-Maixantaises et Saint-Maixantais se sont retrouvés autour d'un repas concocté par le Relais Bazadais et animé par un orchestre local.

Nous avons honoré les doyens de l'assemblée, madame Courchinoux et monsieur Oliva.

Nous tenons à remercier les enfants de l'école pour la décoration des menus et madame Lafargue pour les décorations de table.

A l'année prochaine.

Un grand **merci à toutes les associations** qui permettent aux saint-maixantais de bénéficier d'animations variées. De la pétanque au yoga, de la danse de salon au tennis de table, des animations pour les aînés aux ateliers couture, vous pouvez trouver une activité qui vous corresponde. Toutes les infos et actualités sont disponibles sur le site internet.

En ce début d'année, les **dossiers de demande de subvention** sont disponibles. Chaque association peut en faire la demande. Les dossiers sont à rendre au plus tard le lundi 3 février 2025 (dossier à déposer à l'accueil de la mairie ou à adresser par mail à [accueil@saintmaixant.fr](mailto:accueil@saintmaixant.fr)).

## Agenda

<b>Samedi 25 janvier</b>	Fête loisirs - CVLV
<b>Dimanche 26 janvier</b>	Loto – Comité d'animation
<b>Dimanche 2 février</b>	Loto – Association des parents d'élèves
<b>Dimanche 9 février</b>	Loto – Blés d'or
<b>Samedi 8 mars</b>	Loto – Entente sportive football
<b>Dimanche 23 mars</b>	Floralies - ALASM
<b>Samedi 5 avril</b>	Soirée – Comité d'animation
<b>Jedi 8 mai</b>	Cérémonie du 8 mai - mairie
<b>Dimanche 11 mai</b>	Loto – Blés d'or
<b>Vendredi 23 mai</b>	Chasse au trésor - Association des parents d'élèves
<b>Samedi 28 juin</b>	Soirée Zumba – Comité d'animation



Samedi 14 décembre 2024  
repas des aînés  
dans la salle des fêtes



## Bilan de l'année 2024

Gérard DULUC  
Adjoint Délégué aux Travaux



### Principaux travaux effectués en Régie

#### Sur la voirie

- Entretien des espaces verts de la commune : taille des arbres et arbustes, tonte et faucardage dans les lotissements, sur les voies communales et départementales, ainsi que sur les bords de la Garonne.
- Nettoyage des têtes de pont sur les fossés.
- Nettoyage et vérification des passages de digue.
- Remise en peinture des *Passages pour piétons*, des bandes *Stop* ou *Cédez le passage*, des *Dents de requins*, des îlots et des ronds-points.
- Pose de catadioptres sur les îlots et sur le rond-point de Malagar, ainsi que sur le *Tourne à gauche* devant le magasin Carrefour.
- Remplacement de panneaux de signalisation.
- Remise en état de chemins ruraux.
- Pose de pièges à frelons.
- Suite à vandalisme, remplacement de la carte du Relais Information Service (RIS) sur la D10 aux Noyers.
- Nettoyage du bois de Vitalmerle en amont du chantier du lotissement du même nom : débroussaillage et coupe d'arbres.
- Réaménagement paysager du rond-point de Malagar.
- Ramassage de déchets sur les bords de Garonne.
- Rénovation du massif devant le monument aux morts.
- Pose de lames de Signalisation d'Information Locale (SIL).
- Pose d'un miroir au carrefour Fayon – Padouen - Chemin de Bel Air.

#### Bâtiments et espaces communaux

- Mise en conformité des Etablissements Recevant du Public (ERP) de la commune pour l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) :
- Pose de Bande Eveil de Vigilance (BEV), pose de nez de marches sur les escaliers, pose de bandes de signalisation pour contre-marche : mairie, école, poste.
- Pose de panneaux *Stationnement réservé aux handicapés* : chalets, salle des fêtes et boulodrome.
- Création d'une place de parking PMR et d'un accès WC pour les PMR au boulodrome.
- Création d'une place de parking PMR pour la salle des fêtes, sur le parking du Service Technique.
- Installation de distributeurs de papier essuie-mains, de savon et de papier WC dans tous les bâtiments : école, mairie, cuisine, foyer... etc.
- Entretien de 1<sup>er</sup> échelon des aires de jeux et nettoyage.
- Rénovation du massif devant la bibliothèque.
- Remplacement de plusieurs groupes de sécurité.
- Remise en état du parking du Service Technique.
- Nettoyage au karcher des allées autour de la mairie et de la salle des fêtes.

#### Cimetière

- Création de massifs de fleurs.
- Plantation d'arbres.
- Nettoyage de l'extérieur du mur.
- Piquetage des différents secteurs (caveau-pleine terre...) à l'extension du cimetière.

#### Mairie

- Rénovation (ponçage/traitement/peinture) des volets *nord* de la mairie.

#### City-stade

- Plantation d'arbres.

### Cuisine – Restaurant scolaire

- Installation du site compostage au dépôt.
- Rénovation (ponçage/traitement/peinture) des poutres extérieures de la galerie du restaurant scolaire.

### Ecole

- Pose de plaque de liège sur les murs des couloirs de l'extension et de la maternelle ainsi que dans certaines classes.
- Pose d'étagères à l'extension et au primaire.
- Préparation de la kermesse.
- Préparation du cross.
- Préparation du marché de Noël.
- Installation d'un panneau d'affichage sous le préau primaire.
- Fabrication de petits meubles pour la maternelle.
- Remise en peinture des jeux au sol (marelles, ...) et du parcours extérieur de motricité.
- Nettoyage du mur est de la cour du primaire avant décoration.
- Remise en peinture des portails en bois du cycle 3
- Divers petits travaux : électricité, plomberie, menuiserie

### Périscolaire

- Création de l'espace *L'Île aux Enfants* devant le périscolaire.

### Chalets

- Enlèvement des meubles et électroménagers usagés et mise en place des nouveaux équipements.

### Service technique

- Inventaire de tout le matériel : engins, outillage...
- Inventaire et rangement par catégorie de tous les panneaux de signalisation.

- Rangement des locaux : espaces verts, garage, mezzanine (petits matériels) et hangar.

- Préparation des élections.

- Accompagnement des techniciens des sociétés chargées du contrôle de nos installations : électriques, incendie, qualité de l'air, ... etc.

### Divers

- Dossier accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite dans les Etablissements Recevant du Public réalisé et transmis à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.
- Dossier du Plan de Sauvegarde de la Commune (PCS) en cours.
- Gestion des proxo-végétaux.
- Achat d'un nouveau camion dédié à l'entretien des espaces verts.
- Flocage des camions aux couleurs de la commune.
- Mise à jour de l'échelle de crue sur une maison du Quartier de l'église.
- Pose de barrières pour le feu d'artifice de la fête des vendanges.

### Quelques chiffres

#### Kilométrage effectué par les véhicules de la commune

- Renault dédié à la voirie : 5496 kms (moins 3000 kms qu'en 2023).
- Renault dédié aux espaces verts : 4561 kms (moins 100 kms qu'en 2023).
- Kangoo : 2008 kms (moins 1600 kms qu'en 2023).



**Nombre d'heures de faucardage :**  
231 heures.

**Nombre d'heures de tonte et rotofil :**  
914 heures.

## Espaces verts à entretenir



### Lotissements

- Le Domaine d'Addie
- L'Astouret
- Le Domaine d'Angèle
- Le Clos des Cerisiers
- Les Vignes
- Les Noyers
- Les Peupliers
- Monplaisir
- Le Hameau des Vergers
- Les Figuiers
- Chemin de la Gravière
- Les Fauvettes
- Les Verdiers
- Les Baudettes
- La Rose Blanche
- Le Clos des Lilas
- Les Hortensias

### Autres espaces publics

- Ecole
- Aires de jeux
- Espace Mairie (parking – WC Public)
- Place Cécile Magni
- Environnement salle des fêtes
- City-stade
- Abords du boulodrome
- Quartier de l'église
- Abords du CECAO
- Les trois cimetières
- Les bordures et trottoirs de la D10 entre le rond-point de la Nauze et le Carrefour
- Les deux bâches à incendie (rue Lavison et Lotissement des Vignes)
- Les bassins de rétention : en face de Carrefour – Les Peupliers – Casquit - Sérénité
- Les abords du Rond-point de Malagar
- Les espaces verts de la rue du Viaduc
- Les 21,5 kms de voie communale.

## Travaux effectués par des artisans

### Mairie

- Mise en conformité du secrétariat, notamment pour l'accueil des PMR, avec le remplacement du mobilier (bureau, fauteuil, armoires, ... etc)
- Installation de la climatisation dans le bureau de la Secrétaire Générale, ainsi que dans le local *archives*.

### Eglise

- Travaux de rénovation des toitures, de l'abside, des chapelles, de la sacristie et également du Clocher.
- Mise en place d'un paratonnerre neuf (la rénovation des élévations se fera en avril 2025).

### Ecole

- Rénovation des WC de la maternelle :
  - Création d'un WC adulte pour Personne à Mobilité Réduite.
  - Installation d'une cabine de douche pour les petits, ainsi que d'une fontaine à eau.
  - Pose de porte devant chaque cabine WC des petits.
  - Travaux de gros œuvre, plomberie, carrelage, électricité, isolation et peinture.
- Travaux électriques pour la salle informatique.



Rénovation de l'église





## Voirie

- Remplacement de vitres sur les arrêts de bus devant la mairie et à La Lane par le Conseil Régional.
- Première tranche du lotissement Vitalmerle.

## Bâtiments communaux

- Baie vitrée et volet roulant au bureau du Service technique par la société SOPEIM.
- Mise aux normes de l'installation électrique du Service technique.
- Installation électrique pour le fonctionnement de la cuve de récupération des eaux pluviales derrière la salle des fêtes.
- Fin de la mise en place de l'organigramme des clés.
- Remise en état d'une partie du coffret électrique central du site Mairie.

## City stade

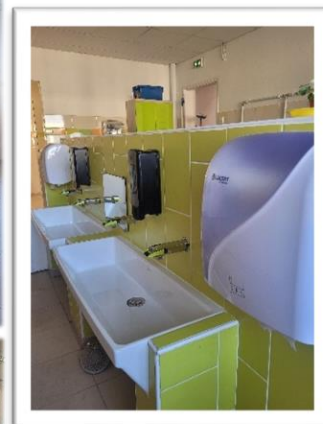
Réalisation du marquage des pistes.

## Restaurant scolaire

Remplacement d'un radiateur.

## Divers

- Fin de la rénovation de l'éclairage public :
  - Tous les éclairages publics sont en LED (287 points d'éclairage).
  - Toutes les commandes (28) sont rénovées et/ou posées, ainsi que les compteurs permettant d'être facturé au réel.
  - Procédure de mise en place lancée pour une coupure des éclairages publics de minuit à 05h00 du lundi au jeudi et de 02h00 à 05h00 du vendredi au dimanche, à compter du 06 janvier 2025.
- Mise en place de la fibre sur le site de la mairie.
- Début de l'étude du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales de la Commune, réalisée par SUEZ avec la collaboration de la commune.



Rénovation des WC de la maternelle



## Lutte contre les frelons asiatiques

La commune dispose du matériel permettant la **destruction de nids** en hauteur (plus de 15 mètres).

N'hésitez pas à nous **signaler la présence de ces nuisibles** sur votre propriété afin que nous puissions intervenir.

Ainsi, lors des deux années précédentes, Julien BALSE, agent technique et Julien ORGET, conseiller municipal, tous deux formés au matériel de désinsectisation, ont procédé à la neutralisation de 35 nids de frelons asiatiques.

Des pièges à frelons sont disponibles gratuitement au secrétariat de la mairie.

## Bilan de l'année scolaire 2023-2024

Angélique GAURY

Adjointe Déléguée aux affaires scolaires et Associations

Tout au long de l'année, les enseignants ont permis à nos chers élèves de prendre part à plusieurs projets : rencontre avec des auteurs lors du **salon du polar** de Saint-Symphorien ; des **sorties à Bordeaux** par le train et le tram afin de visiter la ville et ses monuments ; des **rencontres avec des élèves** d'autres écoles dans le cadre des *Classes échec*.

Cette année scolaire s'est clôturée par la remise aux futurs élèves de 6ème d'une **calculatrice** qui leur sera utile pour leurs études et une **trousse personnalisée** afin de marquer l'esprit des élèves de grande section pour leur passage en CP.

La commission remercie l'équipe enseignante pour tout le travail fourni afin de former les élèves à leurs devoirs de futurs citoyens.

N'oublions pas également le formidable travail fourni par l'équipe d'animation du **périscolaire** (mairie/CVLV) qui accueille environ 75 enfants tous les soirs.

## Partenariat école - bibliothèque municipale

Des mois d'avril à juin 2024, **les deux classes** de CE2/CM1 de mesdames GARDERE et LHOMME **sont déplacées à la bibliothèque**, une fois par semaine. Ce fut l'occasion pour certains enfants de découvrir ce lieu et pour tous, d'emprunter des livres.



D'autre part, un des projets de la classe de madame GARDERE en 2023-2024 était de **participer au**

**concours Les petits champions de la lecture**. Tous les enfants de la classe se sont entraînés à la lecture à voix haute. Une bénévole de la bibliothèque a assisté à une séance de lectures afin de sélectionner avec l'enseignante l'enfant ayant le mieux lu et interprété son texte. **Un grand bravo à Estela** qui a représenté l'école lors de la sélection départementale à Bordeaux et qui n'a pas démerité !

Ce travail en partenariat avec la bibliothèque municipale est reconduit en 2024-2025.



*Décorations de Noël, à l'école, au restaurant scolaire et au périscolaire*



## Année scolaire 2024-2025

### Effectifs

**PS/MS/GS**, Mme HUBERT-CAHU : 23 élèves

**PS/MS**, Mme LEGUAY : 23 élèves

**TPS/PS/GS**, M. MOBECHE : 23 élèves

**CP/CE1**, Mme ANTOINE : 23 élèves

**CE1/CE2**, M. DEFRANCO : 25 élèves

**CE2/CM1**, Mme PEDEZERT : 25 élèves

**CM1/CM2**, Mme GARDERE : 26 élèves

**CM1/CM2**, Mme HERMANN : 27 élèves

Pour cette nouvelle année scolaire, l'équipe enseignante s'est renouvelée en partie et de **nouveaux projets** ont éclos : un élevage de poissons dans chacune des classes de maternelle ; des séances de natation pour les plus grands et de l'initiation au rugby pour les CE2, CM1 et CM2.

Comme après chaque rentrée, la commission école propose à tous les acteurs gravitant autour des élèves, une rencontre. Cette **rencontre** constructive permet à tous de partager leurs bilans et de faire part de leurs futurs projets.

Le premier grand événement scolaire à laquelle les membres de la commission prennent part est le **cross de l'école**. Le vendredi 18 octobre a permis à l'ensemble des écoliers de donner le meilleur d'eux-mêmes, de se dépasser devant leur famille. Cette performance a été récompensée par la remise des médailles par monsieur le Maire et un goûter concocté et servi par les agents du restaurant scolaire.



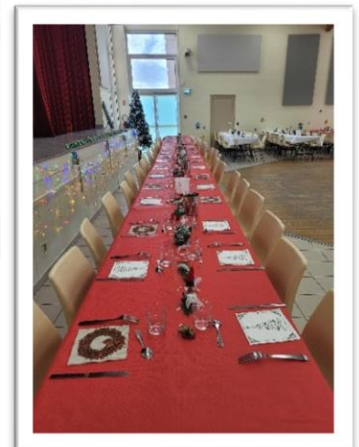
Remise des médailles lors du cross de l'école



Le dernier événement de l'année 2024 a été la **journée de Noël**, le vendredi 20 décembre. Comme chaque année, le Père Noël a rendu visite aux élèves de maternelle et de CP/CE1 afin de partager un moment attendrissant avec **remise de cadeaux et de chocolats**. En retour, les élèves lui ont offert plein de câlins, de bisous et de chants en son honneur. Cette matinée s'est poursuivie par le **repas de Noël** dans la salle des fêtes que la municipalité offre à tous les élèves.



La salle des fêtes prête à accueillir les enfants pour le repas de Noël de l'école



Le Père Noël est passé à l'accueil périscolaire !



## Bilan de l'année 2024

Magali LE LAGADEC  
Adjointe Déléguée aux affaires sociales

### Rôle et fonctionnement du CCAS

Le CCAS est dédié en premier lieu à informer sur les différents dispositifs existants sur le territoire pour accompagner au mieux les personnes tout au long de leurs parcours de vie. A ce jour, nous n'avons pas d'agent dédié au CCAS. Les secrétaires de mairie renseignent au mieux les demandes en s'appuyant sur leur expérience et les dépliants présents en mairie d'organismes publics et associatifs, acteurs du territoire. Ces informations sont relayées sur le site de la commune et l'application mobile *PanneauPocket*.

En deuxième temps, le CCAS étudie les demandes d'aides financières, deux élus prévoient un rendez-vous individuel avec la personne ou la famille, **en toute confidentialité**. Lors de cet entretien, il est demandé de fournir une pièce d'identité et tous documents relatifs au budget (revenu, charges) pour une pré-étude avant de soumettre la demande au Conseil d'Administration du CCAS (composé de monsieur le Maire en tant que Président, six élus et six citoyens).

Le CCAS étudie toute demande et donne une réponse dans les 48 heures après l'examen du dossier. Devant le nombre croissant de dossiers, **le CCAS privilégie de répondre à de nouvelles demandes, plutôt qu'à des demandes répétitives**.

Enfin, le CCAS est là aussi pour soutenir des projets d'intérêt général à la hauteur de la commune. Cependant, le budget du CCAS est soumis également à la rigueur économique du moment, en sachant que les apports financiers de son budget sont très limités (des dons occasionnels et le tiers des ventes de concessions du cimetière).

### Chalets d'urgence

Les chalets d'urgence ont été fermés par nécessité de travaux et d'aménagement. Ils seront à nouveau ouverts à partir de janvier 2025. Les critères d'attribution restent inchangés à ce jour.

### Musicothérapie

Un test d'atelier de musicothérapie pour les enfants en difficulté d'apprentissage au niveau scolaire a été mis en place pendant six mois, de janvier à juin 2024. Cet atelier a concerné une dizaine d'enfants. La démarche n'a pas été renouvelée. L'horaire choisi (après le temps scolaire) n'était pas le plus judicieux pour cette activité. Nous remercions par ailleurs l'intervenante pour son implication dans ce projet. Nous réfléchissons à un autre format.

La commune de Saint-Maixant possède sa page **Facebook**.

Rejoignez-nous si vous êtes utilisateur de ce réseau social. Cette page a vocation à diffuser toutes informations utiles à la vie de la cité et complète les autres outils de communication.



### Taxi Sud-Gironde Bordeaux

Transport médical - Aéroport - Gare



Langon 03  
Grégory Dubois  
06 60 63 23 50



## Contacts utiles

### Le permis de louer

En octobre 2018, la commune de Saint-Maixant avait décidé de la mise en place du permis de louer.

Historiquement : « *Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, la loi ALUR a ouvert la possibilité d'instituer une autorisation préalable de location. Cette disposition vise à permettre à la Commune de surveiller la décence des logements mis ou remis en location sur le territoire de la Commune.* »

A partir de 2025, nous appliquerons la convention signée entre la Communauté de Communes du Sud-Gironde et la commune de Saint-Maixant qui a accepté cette délégation. Celle-ci permet la gestion de la mise en œuvre et du suivi des autorisations (et des déclarations) de mise en location.

Dans le passé, le périmètre du permis de louer se cantonnait à des portions de la route de Gascogne, la rue Casquit et la rue de Cariot. La commune envisage d'élargir ce périmètre, en raison de l'augmentation des biens à louer à Saint-Maixant.

Tous les propriétaires bailleurs seront avertis par courrier de la date de mise en place du permis de louer et des modalités administratives à effectuer. La collectivité pourra vous accompagner dans ces nouvelles démarches.

**L'équipe du CCAS vous présente, ainsi qu'à vos familles, ses meilleurs vœux pour 2025.**



### **Maison de la Solidarité et de l'Insertion de Cadillac** : 05 57 98 12 00

Elle regroupe des professionnels qui œuvrent pour informer, écouter, accompagner, soutenir, animer et permettre aux gens du territoire un accès facilité à leurs droits.

### **Centre Local d'Information et de Coordination de La Réole** : 05 56 61 53 10

Lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation pour répondre aux attentes et aux besoins d'aide des personnes âgées et de leur entourage.

### **Transport à la demande** : 06 88 22 07 86

Ce service est proposé sur le territoire de la Communauté de Communes du Sud-Gironde aux personnes de plus de 75 ans, ou en perte d'autonomie, ou en insertion professionnelle ou en situation de précarité.

### **Portage de repas à domicile** : 05 56 25 65 55

Ce service fonctionne toute l'année et fournit un repas par jour à chaque bénéficiaire. Les critères pour pouvoir prétendre au service sont les suivants : être âgé de 70 ans ou plus (en dessous de ce seuil, un certificat médical est demandé), les ressources financières, la condition physique de demandeur, son entourage et le motif de la demande.

### **Mission Locale du Sud-Gironde** : 05 57 98 09 80

Cette structure associative a pour objectif de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans, de bénéficier d'une prise en charge de son parcours afin de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion.

### **France Travail** : 09 72 72 39 49

Organisme facilitant le retour à l'emploi des personnes qui en sont dépourvues.

### **Point Justice à Langon** : 05 57 36 25 54

Le Point Justice a pour vocation d'informer et d'aider les habitants dans leurs démarches administratives et juridiques. Il organise des permanences gratuites sur rendez-vous.

## Informations du Sictom Sud-Gironde

### Calendrier des collectes 2025

**Bac à couvercle noir : ordures ménagères**  
Vendredi semaine paire

**Bac à couvercle jaune : emballages**  
Vendredi semaine impaire



Pensez à sortir vos bacs la veille au soir et à les rentrer une fois la collecte effectuée.

Si vous n'avez pas pu récupérer votre bac jaune individuel pour la collecte des emballages, vous devez aller le chercher au pôle technique du Sictom, du lundi au vendredi de 14h à 17h.

**10 rue Fontaine ZAE, Fontaine – 33210 Fargues**  
Tel : 05 56 62 27 70

### Inscriptions à l'école pour la rentrée 2025-2026

Nous vous informons que les inscriptions à l'école pour la rentrée 2025-2026 sont ouvertes. Elles concernent **tous les enfants nés entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022** qui feront leur premier pas en classe de *Petite Section*. Cette inscription concerne également les **familles nouvellement installées** dans la commune. **Veuillez-vous rapprocher du secrétariat de la mairie afin de procéder à l'inscription de votre ou vos enfants.**

### Suivre l'actualité de la commune



Application pour téléphones mobiles disponible sur Playstore et Apple Store.

Nous utilisons l'application **PanneauPocket** afin de diffuser des notes d'informations en temps réel. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à télécharger cette application gratuite et à mettre Saint-Maixant dans vos favoris.

### Bientôt 16 ans ?

#### Pensez au recensement citoyen

Le recensement est obligatoire. Il s'effectue **auprès du secrétariat de mairie**, à partir de votre 16<sup>e</sup> anniversaire (possibilité de régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans). Vous aurez besoin des documents suivants :

- Carte Nationale d'Identité ou passeport valide,
- Livret de famille à jour,
- Justificatif de domicile.

Vous obtiendrez alors une **attestation de recensement**. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac, ...etc.), ou à un concours administratif en France.

Vous serez ensuite convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**. Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté) pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire. Cette obligation cesse à partir de votre 25<sup>e</sup> anniversaire.

Vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18<sup>e</sup> anniversaire et vous pourrez alors voter.



## Permanence du Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un **auxiliaire de justice bénévole**. Son rôle est d'accompagner les parties dans la recherche d'une **solution amiable à leur différend**, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit.

La conciliation de justice concerne uniquement les litiges suivants :

Consommation, relations de voisinage (nuisance, immobilier), relations locataire/bailleur, copropriété, litiges entre personnes, litiges commerciaux, droit rural (baux), litiges prud'homiaux.

**Un conciliateur de justice tient une permanence à Saint Maixant une fois par mois.**

Prendre RDV en mairie au 05 56 62 03 08.

## Renouvellement Carte Nationale d'identité et Passeport

Depuis 2017, la mairie de Saint-Maixant n'enregistre plus les demandes de carte nationale d'identité. Seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil des empreintes digitales sont habilitées à le faire. Dans notre secteur, les communes suivantes proposent ce service : Barsac, Bazas, Cadillac, Capian, Captieux, Cudos, Landiras, La Réole, Langon, Monségur, Pellegrue, Portets, Saint Symphorien, Sauveterre de Guyenne et Targon. Afin d'effectuer toute démarche, vous devez prendre rendez-vous auprès de l'une de ces mairies et faire parallèlement une pré-demande sur le site internet [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr)

Ces informations sont également valables pour une demande de passeport.

## Inscriptions sur les listes électorales



L'inscription sur la liste électorale d'une commune est une **démarche volontaire qui s'effectue auprès de la mairie**. Si vous avez récemment aménagé à Saint-Maixant et que vous souhaitez y voter, vous pouvez vous présenter au secrétariat de la mairie, muni des documents suivants :

- pièce d'identité en cours de validité
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Vous pouvez également effectuer cette démarche via le site [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr)

Nous rappelons que les jeunes qui ont fait le recensement citoyen à 16 ans sont inscrits d'office sur la liste électorale de la commune et n'ont donc aucune démarche à effectuer.

## O.P.A.H.

La Communauté de Communes du Sud-Gironde a initié en 2018 une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pour aider les particuliers à réaliser des travaux d'amélioration de leur logement (en tant que propriétaire occupant ou bailleur). L'OPAH permet aux habitants de la Communauté de Communes de bénéficier d'un accompagnement entièrement gratuit dans les travaux et l'accès aux aides financières. Certaines conditions et critères d'éligibilité doivent être respectés. SOLiHA Gironde est l'association choisie par la Communauté de Communes pour animer l'OPAH sur son territoire. Des permanences territoriales sont assurées pour vous permettre de bénéficier d'un service de proximité :

- à Langon, tous les 1ers vendredis du mois, au 26 rue Maubec
- à Villandraut, tous les 3èmes jeudis du mois, à la mairie.

Pour toute information, vous pouvez les contacter directement au 05 56 33 88 94 ou par mail à l'adresse suivante : [info.gironde@soliha.fr](mailto:info.gironde@soliha.fr)



Chères lectrices et chers lecteurs, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Plus que jamais dans notre époque troublée, la culture et l'art sont là pour nous apporter du discernement, de la consolation, de l'enthousiasme, voire de l'éblouissement. A notre échelle, nous espérons que la bibliothèque, en tant que lieu de partage et d'échange, contribuera à ce lien si précieux entre nous.

**Nathalie Bertrand – Laurence Derc - Josette Lafon - Véronique Lamarle-Mulet.**

## Lectures de contes et d'histoires

**NOUVEAU!** à partir de 3 ans

Une fois par mois, le **samedi de 11h à 11h30**, nous proposons des lectures, pour les enfants à partir de trois ans, parmi une sélection d'ouvrages de la bibliothèque. La lecture sera faite par une bénévole de la bibliothèque.

Première date : **Samedi 1<sup>er</sup> février.**

Le calendrier des prochaines dates sera disponible à la bibliothèque et en actualité sur Facebook (page de la *Bibliothèque municipale de Saint-Maixant*).



## Notre pile à lire

**La fileuse de verre** par Tracy Chevalier  
**Tata** par Valérie Perrin

**Les voleurs d'innocence** par Sarai Walker

**Les guerriers de l'hiver** par Olivier Norek

**Madelaine avant l'aube** par Sandrine Collette

**Le rêve du jaguar** par Miguel Bonnefoy

**Les assassins de l'aube** par Michel Bussi

**L'effondrement** par Edouard Louis

**Ailleurs, chez moi** par Douglas Kennedy

**Houris** par Kamel Daoud

**Paresse pour tous** par Hadrien Klent

**Amiante** par Sébastien Dulude

**Berlin pour elles** par Benjamin de Laforcade

**La barque de Masao** par Antoine Choplin

**Pour que chantent les montagnes – Là où fleurissent les cendres** par Nguyễn Phan Quê Mai

**Où vont les larmes quand elles sèchent** par Baptiste Beaulieu

**Les enfants loups** par Vera Buck

**L'été de la sorcière** par Nashiki Kaho

**Terrasses ou notre long baiser si longtemps retardé** par Laurent Gaudé

## COUPS DE COEUR

### Sciences humaines

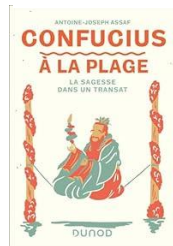
**Israël / Palestine : anatomie d'un conflit** par Vincent Lemire et Thomas Snégaroff



L'ouvrage de Vincent Lemire et Thomas Snégaroff explique avec doigté les origines du conflit israélo-palestinien. En 50 questions et réponses, ils nous donnent les clés pour comprendre.

Un texte clair et accessible, avec des cartes, des infographies, des chronologies, des biographies et des documents de référence.

**Collection A la plage :**  
**Les grands esprits dans un transat**



Une série de livres qui vous permettra de découvrir le plaisir d'aller à la rencontre de grandes idées et de grands esprits.

## BD jeunesse

**Les réseaux sociaux et nos ados** par Cookie Kalkair



*Les réseaux sociaux et nos ados* est un essai graphique bien construit, complet et jamais moralisateur, afin que ses lecteurs se fassent un avis circonstancié sur la question. Une lecture intéressante.



## Documentaire jeunesse

**Mission planète** par Hugo Clément et Perceval Barrier



Une collection de mini-doc de sensibilisation à l'environnement, à la découverte de notre biodiversité. Les planches informatives sont complétées par des expériences à réaliser, des activités ludiques, ainsi que par des suggestions d'actions concrètes.